

Règlement Trail Toulon Court

06 Septembre 2020

Le Programme

7h30 à 9h00	Salle Jean Chandieux	Secrétariat retrait des dossards + inscriptions
9h00	Promenade en face la salle Jean Chandieux	Départ de la course Famille 2Km
9h30	Promenade en face la salle Jean Chandieux	Départ commun de la course 10Km et 18Km
13h00	Salle Jean Chandieux	Remise des prix et Vin d'Honneur

La Course

L'organisateur se réserve le droit d'apporter toute modification au présent règlement, qui reste consultable jusqu'au 06 Septembre 2020.

PARCOURS

Parcours vallonnés à la découverte des sentiers et chemins de Toulon Sur Arroux en passant par son fameux parc d'attraction Diverti Parc, sur route et chemin avec une partie en aller-retour, marquage au 1 km, 5km et 10km.

SITE DE DEPART ET D'ARRIVEE

Le quartier général de l'organisation se situe salle municipale Jean Chandieux, à Toulon Sur Arroux, parking à proximité.

Les départs des différentes courses (9h00) course Famille « 2km » et des courses « 10km » et « 18km » (9h30) auront lieu sur la promenade face à la salle Jean Chandieux de TOULON sur ARROUX.

Les arrivées des courses se feront sur la promenade face à la salle Jean Chandieux de TOULON sur ARROUX

SECURITE

L'épreuve est encadrée par un véhicule ouvreur, un véhicule balai, une équipe de VTT, la Gendarmerie, les Secouristes de la Croix Rouge. Les carrefours sont protégés par des signaleurs, néanmoins les participants doivent respecter le code de la route.

Les vélos accompagnateurs ne sont pas autorisés et tout véhicule suiveur ne faisant pas partie de l'organisation, sera formellement interdit à l'intérieur de la course.

RAVITAILLEMENT/EPONGEMENT

Postes de ravitaillement au 6eme et 11eme kms pour la course de 18Km, un au 6eme km pour la course de 10Km. Un ravitaillement est prévu pour toutes les courses à l'arrivée.

PARTICIPATION

Course famille (2km): l'épreuve est ouverte aux enfants jusqu'à 15 ans qui peuvent être accompagnés de leurs parents.

Course nature (10km, 190D+): l'épreuve est ouverte aux Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors et Vétérans, masculins ou féminins, licenciés ou non, nés en 2004 et avant. .

Course nature (18km, 310 D+): l'épreuve est ouverte aux Juniors, Espoirs, Seniors et Vétérans, masculins ou féminins, licenciés ou non, nés en 2002 et avant.

TEMPS LIMITE

L'organisateur se réserve le droit d'arrêter tout participant qui ne serait pas en mesure d'arriver dans la limite de **3H00**. Il serait alors invité à remettre son dossard et à monter dans la voiture balai. Il ne sera alors plus considéré comme faisant partie de la course. En cas de refus, il ne bénéficiera plus de la protection de la voiture balai, et Toulon Oxygène, organisateur, déclinera toutes responsabilités.

RECOMPENSE INDIVIDUELLE

A la remise du dossard, une gourmandise souvenir à l'effigie Toulon Sur Arroux, sera remis à tous les arrivants et participants. Une médaille souvenir sera remise à tous les participants de la course famille.

SERVICE MEDICAL

Un poste de secouristes fixe sera présent à l'arrivée Salle Jean Chandieux de Toulon Sur Arroux. Un poste de secouristes mobile sera présent sur les différents parcours.

VESTIAIRES DOUCHES

Stade Gaston Mouton situé à côté de la salle Jean Chandieux.

Les Plus

ACCOMPAGNATEUR

Les suiveurs vélos ne sont pas autorisés dans le peloton. Par contre, par la route départementale, chemins au parcours, il est possible, en procédant par bonds, d'aller encourager les coureurs sur les différents parcours. Plusieurs itinéraires sont possibles pour rejoindre les parcours et seront affichés le jour de la course.

L'organisation décline toute responsabilité quant à la perte ou l'oubli de matériel ou vêtements dans la salle municipale et sur les parcours.

ANIMATIONS

Animations musicales à l'arrivée.

REMBOURSEMENT

Du fait d'évènements imprévisibles précédant l'épreuve, (maladie, décès, problème familial ou professionnel...) un coureur engagé peut être contraint de renoncer à sa participation, Il pourra alors demander le renvoi de son inscription; ceci ne pourra se faire que sur fourniture d'un justificatif de l'organisme compétent et uniquement dans la période du 1 au 15 Septembre 2020.

MATERIELS NON AUTORISEES

BATONS DE TRAIL INTERDIT

Les Récompenses

REMISE DES PRIX

Elle se tiendra à la salle Jean Chandieux à 12H30.

DOTATION

- Médailles à tous les participants de la course Famille.
- 1 coupe pour les 3 premiers hommes de chaque course (10 et 18 km)
- Un bouquet de fleurs pour les 3 premières féminines de chaque course (10 et 18km)

L'engagement

TARIF D'INSCRIPTION

Course Famille 2Km	-	Gratuit
Course Nature 10Km	--	10€
Course Nature 18Km	--	15€

Possibilité d'inscription le jour même avec une majoration de 3€.

JUSTIFICATIF MEDICAL

Tout participant devra joindre à son engagement un justificatif médical qui ne pourra qu'être :

Soit une licence athlé compétition, soit une licence athlé santé loisirs, soit un Pass Running, délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme, en cours de validité au 06 Septembre 2020, ou leur copie.

Soit, pour les non licenciés FFA, un Certificat Médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme (ou la course à pied) en compétition, datant de moins d'un an au 06 Septembre 2020, ou sa copie certifiée conforme par l'intéressé.

ATTENTION conformément à la nouvelle réglementation les licences de Triathlon ne sont plus valables

MODALITES ET DELAI

Les engagements pourront se faire sur papier libre ou par le bulletin joint au présent document. Pour être pris en compte, l'engagement doit impérativement comprendre :

Le bulletin d'inscription correctement rempli

Le, (ou les) justificatif(s) médical(aux)

Un chèque du montant de l'engagement choisi, à l'ordre de Toulon Oxygène

Les engagements devront être parvenus avant le 3 Septembre 2019 à l'adresse suivante :

DESBROSSE Nicolas- La Tuilerie – 71320 Toulon Sur Arroux

SECRETARIAT

Salle Jean Chandieux, quartier général de l'organisation, parkings à proximité.

RETRAIT DOSSARD

Salle Jean Chandieux, le Dimanche 06 Septembre 2020 de 7h30 à 9h00.

ASSURANCE

Responsabilité Civile : l'organisateur est couvert par une police souscrite auprès de MMA IARD, 13 bld Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS Cedex 9.

Individuelle Accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

DROIT D'IMAGE

De par son engagement, le participant autorise l'organisateur, les partenaires et les médias, à utiliser les images sur lesquelles il pourrait apparaître ; ceci dans le cadre de reportage ou de promotion de l'événement.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

LABROSSE Bernard : 07 86 78 61 11

PORTERAT Pascale : 06 86 13 99 85

DESBROSSE Nicolas : 06 75 82 04 05 ou touloncourt@gmail.com